

RECRUTE

UN AGENT DE PROXIMITÉ (H/F) – SECTEUR 5

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'1 an puis possibilité nomination fonctionnaire.
Cadre d'emplois :	Adjoint technique (C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	25 février 2024
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

➤ Notre structure, nos valeurs

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et l'accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

➤ Votre service

Vous évoluez au sein du service proximité du secteur 5, composé de sept agents. Ce service intervient pour le compte et sur le territoire de quatre communes (Brissac-Loire-Aubance, Les Garennes-sur-Loire, Blaison-St-Sulpice et St-Melaine-sur-Aubance). A titre d'information, le secteur 5 compte plus d'une quarantaine d'agents tous services techniques confondus (espaces verts, proximité, bâtiments, voirie, garage).

MISSIONS

Sous l'encadrement de votre chef d'équipe, et suivant les besoins des communes, vous réalisez les missions suivantes :

- **Bâtiments (écoles publiques, mairies, salles communales, etc.) :**
 - Entretien courant des locaux et installations (curage de gouttières, entretien des écoles, nettoyage des VMC, etc.).
- **Propreté des espaces publics (trottoirs, rues, places, etc.) :**
 - Désherbage et balayage (manuel ou mécanique), ramassage de feuilles mortes.
 - Propreté urbaine (changer des poubelles urbaines, enlever des dépôts sauvages, nettoyage de toilettes publiques, etc.).
 - Entretien de mobilier urbain.
- **Manifestations et déménagements (marchés, festivités communales, etc.) :**
 - Manutention et installation de matériels (barrières, tables, chaises, podiums, isoairs, etc.).
- **Activités ponctuelles :**
 - Illuminations de Noël (pose et enlèvement des décorations).
 - Viabilité hivernale (salage, sécurisation d'accès, etc.).
 - Renfort ponctuel auprès d'autres services du secteur.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : St-Saturnin-sur-Loire (Brissac-Loire-Aubance).
- **Temps de travail** : 37h30 annuel, avec alternance entre une période « estivale » et une période « hivernale » :
 - « hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30 ;
 - « estivale » : régime de 39h, avec horaires de 7h42 à 16h30.
- **Astreintes** : possibles (en semaine et en alternance avec les collègues).
- **Contraintes d'exercice** : travail en extérieur (aléas climatiques), manutentions et ports de charges fréquents, risques liés à la présence de déchets de différentes natures.
- **Interlocuteurs** : élus, entreprises, associations, gestionnaires de locaux, etc.
- **Engins & équipements utilisés** : débroussailleuse, souffleur, fourgons, camionnettes, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).*
 - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).*
- **Avantages** :
 - Prime mobilité durable (si covoiturage, vélo – sous conditions).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l'agent.
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - EPI : fournis
- **Perspectives d'évolutions** :
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
 - Dans notre structure : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

* *Concerne les agents fonctionnaires.*

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Vous appréciez les travaux manuels, réaliser des tâches variées et le travail en extérieur.
- Permis de conduire B obligatoire.
- Seraient un + : Permis BE (remorque) et C (poids-lourds), habilitation électrique (BS-BE Manœuvre), [CACES nacelle](#).

Savoir-faire :

- Rigueur, réactivité, sens de l'organisation.
- Respect des consignes et des règles de sécurité.

Savoir-être :

- Sens du service public.
- Diplomatie (relation avec les usagers, etc.).
- Travail en autonomie et capacité à travailler en équipe (notamment en binôme).
- Savoir rendre compte (alerter, informer, etc.).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Rivière, chef d'équipe proximité secteur 5, 07 83 33 36 02

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement, 02.41.54.59.93

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.